

seulement 28 ans, avec une extension de 14 ans, comme aujourd'hui, mais toute la vie et cinquante années après la mort de l'auteur. De plus, cette loi accorderait tous les avantages de la Convention de Berne (1908). On la dit calquée sur la loi anglaise.—Le sénateur McLellan a proposé de changer le mode d'administration. Il serait pour un cabinet de 6 membres, chargés exclusivement de discuter et de mûrir les projets d'intérêt public, dont l'exécution serait confiée à des ministres seuls responsables au Parlement. Le susdit cabinet pourrait être renseigné par deux commissions: l'une, du tarif, et l'autre, des travaux publics...—Le Sénat a discuté aussi la question du Chemin de fer de la Baie d'Hudson.

—Le gouvernement fédéral doit nommer une commission de cinq ou sept membres, des industriels et des ouvriers, pour étudier, ainsi qu'il vient d'être fait en Angleterre, les différends entre le capital et le travail. Le sénateur Robertson, qui a annoncé la chose, prétend que les ouvriers canadiens veulent, eux aussi, la démocratisation de l'industrie! Il est d'avis, comme M. MacKenzie-King, qu'il faut accorder à l'ouvrier une part dans le contrôle de l'industrie, et que c'est là "*la seule manière par laquelle le Canada peut se libérer des différends ouvriers*". M. Trahan, de Nicolet, et M. MacMaster, de Brome, se sont déjà, à la Chambre, prononcés dans ce sens. Evidemment, il y a là, ainsi qu'on le verra plus loin à propos de l'Angleterre, un mot d'ordre nouveau. Espérons que la politique électorale ne viendra pas passionner davantage une question par ailleurs assez compliquée... La Commission des recherches scientifiques et industrielles a décidé, pour son compte, de s'enquérir de la situation ouvrière canadienne: elle a nommé dans cette vue un comité dont le président sera M. McLeod, professeur à l'Université de Toronto.

—Sous une forme ou sous une autre, on s'occupe du bien-être futur de ceux qui nous ont défendus dans la Grande Guerre. S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, et sir R.-S. Lake, lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, ont donné leur appui le plus cordial à un projet de l'Association des Vétérans de cette province, qui est d'élever dans la capitale provinciale un édifice servant de lieu de ralliement aux braves de 1914-1918 et consacrant le souvenir de leur dévouement.

“Enfin, proclame Mgr Mathieu dans un message public, à cette occasion, *la victoire pour laquelle nous avons lutté et prié est venue, et de tous les cœurs s'est envolé le cauchemar qui durant ces quatre dernières années et plus nous avait étreints, à la pensée des pauvres victimes, des ruines et de la destruction qui allaient se multipliant.*

“Sans doute, nous devons avant tout remercier Dieu, qui nous a donné la victoire; mais nous devons aussi remercier ces braves qui, au prix de tant de peines et de souffrances, nous ont gagné cette victoire.

“*Notre gratitude est due d'une façon spéciale à nos braves Canadiens, qui, en si grand nombre, ont tout sacrifié à l'appel sacré du devoir.*”

—Il est décidé qu'une convention nationale libérale aura lieu à Ottawa, les 5, 6 et 7 août, pour arrêter un programme, parfaire l'organisation du parti et choisir un successeur à sir Wilfrid Laurier. Y seront admis: les sénateurs, les députés libéraux et les candidats libéraux défait aux dernières élections; les premiers ministres et les chefs d'opposition libéraux des provinces; les présidents des neufs associations libérales provinciales; trois délégués de chaque comté choisis par des conventions locales; un nombre de députés provinciaux, ou de candidats libéraux défait égal au quart de chaque représentation provinciale. Des représentants du *Conseil fédéral d'Agriculture*, du *Congrès des Métiers et du Travail*, des *Vétérans de la Grande Guerre* et de la *Fraternité des chemins de fer* seront invités à y exprimer leurs vues.—M. D.-D. MacKenzie a rencontré pour la première fois, en qualité de chef temporaire du parti, les libéraux de Montréal dans un banquet, le 22 mars, au Club de Réforme.

—La Législature de Toronto, après avoir, il y a deux ans, accordé aux femmes le droit de vote, vient de les admettre à toutes les fonctions publiques: elles siégeront à la Chambre, et c'est pourquoi il n'y a pas de raison pour leur interdire d'être ministres; elles seront partout éligibles aux conseils municipaux et aux commissions scolaires... Et voilà que la Législature de Frédéricton veut leur octroyer, à son tour, la faculté d'aller aux urnes, tout en protestant qu'elle n'entend pas les admettre parmi la députation. Vaine protestation: la logique du même faux principe y conduira, comme à Toronto.—Puisque nous sommes dans la Ville-Reine, notons un amendement important à la loi ontarienne de fréquentation scolaire obligatoire, par lequel les commissions scolaires remplaceront par des femmes les officiers jusqu'ici chargés de surveiller la présence à l'école...

—L'expérience du téléphone sans fil entre les deux rives de l'Atlantique est donnée par les journaux comme tout à fait réalisée. Il ne reste plus qu'à faire soi-même la traversée en aéroplane...

—Fin de la grève des pressiers de l'Imprimerie Nationale. Les hommes continueront de toucher le boni de \$2 par semaine en attendant le 1er juin. La Fédération du service civil ajourne son affiliation à la *Fédération Américaine du Travail*.

—La question d'un nouvel écusson, représentant non plus seulement Québec, Ontario, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, mais toutes les provinces du Canada, est mise à l'étude.

—Un nouveau journal, *The Canadian (le Canadien)* doit paraître incessamment à Ottawa, dans l'intérêt de la politique libérale. Après 39 années d'existence, le *Daily News*, de Toronto, change de mains et reparaît sous le titre de *The Times*.